

le National-Canadien est une entreprise d'État, financée à même l'argent des contribuables, il doit être au service des contribuables et l'on doit, à ce moment-là, l'adapter, afin de ne pas négliger des régions aussi importantes que celle de Victoriaville.

Monsieur l'Orateur, j'aimerais au nom de la population de cette région fort durement touchée par cette décision, qui doit entrer en vigueur le 27 octobre, entendre des commentaires et une réponse positive de la part du ministère, du ministre ou d'un autre porte-parole.

M. Yves Forest (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, nous pouvons apprécier l'intérêt que porte l'honorable député à cette question, alors que plusieurs personnes de la région de Victoriaville ont entendu dire que le National-Canadien devait discontinuer complètement son service de passagers dans cette région.

Or, en examinant la situation, nous apprenons qu'en aucun moment le National-Canadien a proposé de discontinuer son service de passagers, mais qu'il prévoit plutôt une diminution du service.

Je puis ajouter aussi qu'à cause des plaintes reçues à propos de la diminution proposée, le comité des chemins de fer de la Commission canadienne des transports examine actuellement toute cette situation. Le résultat de leur étude et leurs recommandations seront disponibles dans un avenir prochain et il fera plaisir au ministre des Transports (M. Hellyer) de faire rapport à ce sujet à l'honorable député.

[Traduction]

L'AGRICULTURE—LES PRAIRIES—LA DÉTÉRIORATION DE LA CAMPAGNE AGRICOLE

M. John Burton (Regina-Est): Monsieur l'Orateur, vendredi dernier, j'ai posé au ministre de l'Agriculture (M. Olson) la question suivante:

...le gouvernement consulte-t-il les provinces et d'autres parties intéressées afin d'envisager les mesures à prendre pour pallier le sérieux problème du revenu des cultivateurs des Prairies et pour contre-balancer la détérioration progressive de la campagne agricole?

La réponse du ministre ne fait état que des avances en espèces qui ont été proposées, ce que la Chambre sait déjà.

Aujourd'hui, le très honorable député de Prince-Albert (M. Diefenbaker) a posé une question dans le même sens au très honorable premier ministre (M. Trudeau). Le premier ministre a éludé la question en renvoyant la balle au ministre de l'Agriculture et au ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Pepin), tous deux absents.

La situation est devenue critique le mois dernier, par suite des pluies exceptionnellement abondantes et de l'inclémence de la température, qui a empêché les agriculteurs de terminer leur récolte. D'après le dernier rapport du syndicat du blé de la Saskatchewan, 56 p. 100 de la récolte était terminé le 4 octobre. Depuis lors, le temps a été bien peu favorable et au cours de la dernière fin de semaine, il est tombé un pouce ou plus de pluie dans certaines régions, déjà aux prises avec un excès d'humidité.

Le *Globe and Mail* disait dans son numéro d'aujourd'hui:

Vers la fin de la semaine dernière... il restait dans les champs du Manitoba, environ un quart de la récolte, en Saskatchewan plus d'un tiers et les deux tiers en Alberta.

Le retard dans la récolte s'est fait sentir le plus durement dans la moitié orientale de la région agricole de la Saskatchewan, dans certains secteurs du Manitoba et dans la plus grande partie de l'Alberta. Selon des rapports sur la situation, dans la plupart de ces régions, seulement de 25 à 40 p. 100 de la récolte a été engrangé, contre environ 80 p. 100 dans certaines régions méridionales. Compte tenu des jours qui raccourcissent, du temps frais et de l'excédent d'humidité, bien des agriculteurs devront probablement abandonner une partie de leur récolte dans les champs durant l'hiver.

En outre, bon nombre d'agriculteurs ont des reports considérables de grain de l'an dernier. Les contingents s'établissaient entre 5 et 6 boisseaux et les fonctionnaires de la Commission des grains estiment qu'un contingent de cinq boisseaux est la limite de ce qu'on peut espérer cette année; on va même jusqu'à dire que le chiffre pourrait bien descendre à quatre boisseaux. Les sévères restrictions toujours en vigueur sur le marché international ne laissent prévoir aucune amélioration de ce côté. On peut lire dans le *Globe and Mail* d'aujourd'hui:

Les cultivateurs des provinces des Prairies auront peu d'argent à épargner cette année. Le revenu agricole dans la région est menacé d'une période de crise due tout à la fois à la faiblesse mondiale du marché du blé et aux dégâts causés aux récoltes par une saison de moissons pluvieuse. Beaucoup de petits cultivateurs seront évincés cette année, a dit à Regina un fonctionnaire du syndicat du blé de la Saskatchewan.

Les coûts agricoles continuent à monter à la cadence de 4 à 5 p. 100 par an. Par contre, les prix agricoles ont accusé une forte baisse. Les prix du blé, en particulier, sont tombés d'environ 22 p. 100 le boisseau, en 1967, au cours de la période où les cultivateurs sont restés à découvert, c'est-à-dire entre l'expiration de l'ancien Accord international sur le blé et le début du nouvel arrangement international sur les grains.